

# le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

## FORMATION ET EMPLOI

### TRADITIONNELLEMENT MASCULIN

**Les formations dites traditionnellement masculines ou non traditionnelles pour les femmes représentent les programmes d'études au sein desquels les femmes composent moins du tiers de l'effectif. On les retrouve tant au niveau secondaire, collégial qu'universitaire. Petit panorama autour de la présence des femmes dans ces champs d'études.**

Si l'on s'intéresse uniquement à ces formations non traditionnelles pour la clientèle féminine, les données les plus récentes indiquent que, parmi l'ensemble des étudiants inscrits, les filles forment 10 % de l'effectif au niveau secondaire, 13 % au niveau collégial et la même part à l'échelon universitaire. Voyons le portrait plus en détail.

#### Au secondaire

À la formation professionnelle, une centaine de filles de la région choisissent annuellement une filière qui ne leur est pas traditionnelle. Les deux programmes qui attirent le plus les filles sont *bâtiments et travaux publics* (où 20 % de l'effectif est féminin) et *foresterie et papier* (16 %). Celui d'*Environnement et aménagement du territoire* ne fait plus partie de la liste des disciplines non traditionnelles puisque les filles y forment plus du tiers de l'effectif (38 %). Cette liste varie d'année en année, selon les inscriptions.

Au cours des cinq dernières années, la part de filles dans les programmes non traditionnels au secondaire est demeurée très stable,

gagnant ou perdant un point de pourcentage pour se situer, en moyenne, à 10 %, comme lors de la dernière année.

#### Au collégial

Au collégial, secteur technique, quelque soixante-quinze filles optent pour une filière qui ne leur est pas traditionnelle annuellement. Leur choix porte, le plus souvent, sur la *technologie forestière* (29 % de l'effectif est féminin) et la *technologie du génie civil* (19 %). Les *techniques policières* ne font également plus partie des champs non traditionnels pour l'instant puisque les filles forment 36 % de l'effectif.

Lors du dernier quinquennat, la part de filles dans les secteurs non traditionnels est passée de 12 % à 16 %, pour se situer en moyenne à 14 %. C'est donc dire qu'au collégial, les filles s'aventurent davantage hors des sentiers battus qu'aux autres niveaux d'enseignement.

#### À l'université

À l'UQAT, seule une dizaine d'étudiantes optent, annuellement, pour une discipline

#### Du côté de l'emploi

Sur le marché du travail, 92 % de la main-d'oeuvre féminine est rattachée au secteur des services. L'autre 8 % relève du secteur de la production de biens. Et, sur les 500 métiers que compte le Québec, 388 sont considérés non traditionnels pour les femmes.

traditionnellement masculine. Au niveau du baccalauréat, les programmes concernés sont ceux de *génie électromécanique* et *génie mécanique*, au sein desquels on compte quatre étudiantes au total. À la maîtrise, quatre champs d'études sont concernés : *maîtrise en ingénierie, en génie minéral* ou *en biologie*, de même qu'un *DESS en génie minier*. Le quart des étudiantes à la maîtrise sont des femmes, mais comme les effectifs sont petits, cette proportion correspond à six femmes en 2006. Une seule est inscrite au niveau du certificat.

Au cours des cinq dernières années, la part d'étudiantes ayant opté pour un champ non traditionnel, tous niveaux confondus, a varié entre 13 % et 21 % de l'effectif de ces programmes, avec une moyenne à 17 %. Le taux de 2006 (13 %) est le plus faible des cinq dernières années.

#### PART DE L'EFFECTIF FÉMININ PARMIS L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS DANS LES DISCIPLINES NON TRADITIONNELLES POUR LES FEMMES, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2005, 2006 ET 2007

##### Disciplines non traditionnelles selon les différents niveaux

##### Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des étudiants

Secondaire professionnel (automne 2005)	10 %
Collégial technique (automne 2007)	16 %
Université (tous niveaux, automne 2006)	13 %

Sources : Établissements concernés.

Sources : Établissements concernés.  
Lili Germain et Mariella Collini, *Colloque sur les emplois traditionnellement masculins*, 2007.  
www.observat.qc.ca

## DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

# LA DÉCENTRALISATION DES POUVOIRS

**Les territoires du Québec et la décentralisation gouvernementale est un imposant rapport rédigé à l'attention du gouvernement par huit chercheurs, dont deux sont rattachés à l'UQAT. L'auteur principal en est Marc-Urbain Proulx, de l'Université du Québec à Rimouski. Ce rapport offre un intéressant tour d'horizon historique et exhaustif de la question on ne peut plus actuelle de la décentralisation gouvernementale. En voici quelques grandes lignes.**

Parmi les moments forts ayant mené aux discussions sur la décentralisation gouvernementale, les auteurs identifient le *Choix des régions* en 1983, la *Commission d'études sur les municipalités* en 1985, la *Commission Bélanger-Campeau* en 1991, les *Commissions sur l'avenir du Québec* en 1995, la *Commission Bédard* en 1998 ainsi que le *Rendez-vous national des régions* en 2002.

Au fil de ces événements, on note que la demande sociale pour la décentralisation se résume en cinq grands points :

- la régionalisation des outils de développement (fonds, enveloppes, décisions, notamment la régionalisation des organismes financiers)
- l'adaptation des programmes aux réalités de chacune des régions
- l'assouplissement des règles et des normes gouvernementales pour aider les régions et accélérer les processus
- l'universalité des services publics de base partout (santé, éducation, etc.)
- l'augmentation des moyens financiers accordés aux autorités décentralisées.

Les principaux auteurs de cette demande sociale pour la décentralisation sont le gouvernement du Québec, l'Union des municipalités du Québec, l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, l'Association des régions du Québec, Solidarité rurale, l'Union des producteurs agricoles, la CSN, la FTQ, la Fédération des commissions scolaires ainsi que de nombreux chercheurs universitaires. Ont aussi nourri le débat, plusieurs réflexions collectives locales et régionales qui ont pris la forme de colloques, séminaires et forums.

### Un regard historique

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'État central était

peu interventionniste. Les municipalités locales et de comté réglementaient, levaient des impôts fonciers et s'occupaient tant de sécurité publique, de transport routier, de voirie, d'hygiène du milieu, de santé, d'urbanisme, d'aménagement et mise en valeur du territoire, de loisirs, de culture, du volet communautaire et de l'administration générale. D'ailleurs, rappellent les auteurs, « la politique gouvernementale du Québec à cette époque était de faire assumer et gérer à cet échelon territorial le plus de responsabilités possible. La subsidiarité et la décentralisation étaient en réalité des modalités qui allaient de soi sans qu'on en utilise les mots comme tels dans les discours politiques ».

Il va sans dire que plusieurs municipalités éprouvaient des difficultés à respecter un agenda aussi chargé et à être efficaces dans tous ces secteurs. À partir de la crise économique de 1929, l'État a entrepris de centraliser certains pouvoirs traditionnellement dévolus aux municipalités, suivant la doctrine keynésienne qui trouvait écho dans la plupart des États occidentaux. Puis vint la Révolution tranquille, avec les grands chantiers qu'on lui connaît. On rappelle que 46 nouveaux ministères, régies, offices et entreprises gouvernementales furent mis sur pied.

Puis, avec les années, particulièrement la dernière décennie, s'est précisé un modèle québécois de développement, dont la force réside sur la capacité à accroître la concertation entre les acteurs, à développer de nouvelles formes de collaboration entre les entreprises, les institutions locales et les divers acteurs sociaux, à mobiliser la société civile et à mettre en place des mécanismes et stratégies regroupant plusieurs intervenants, qu'ils soient publics, communautaires, associatifs ou privés. Les auteurs avancent qu'« un effet non négligeable de l'essor du modèle québécois de développement a été un accroissement du désir d'autonomisation régionale et locale au Québec. Certes, plusieurs années de pratiques concrètes dans la gestion territoriale ont permis de mieux réaliser la capacité même des acteurs locaux (société civile et élus) à se prendre en main ».

### Deux modèles qui se défendent

Ainsi, en réaction à la centralisation gouvernementale, les plaidoyers en faveur de la décentralisation se sont multipliés dans les dernières années. C'est que les deux modèles se défendent de manière tout aussi appuyée, ayant chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Politiquement, les fondements de la décentralisation se retrouvent tant dans

### COMPARAISON DES VISIONS DE CENTRALISATION ET DÉCENTRALISATION

Centralisation	Décentralisation
Unité	Diversité
Société	Communauté
Ordre	Liberté
Intégration culturelle	Respect des identités
Globalité	Particularités
Consolidation	Intégration
Concentration	Déconcentration
Développement par le haut	Développement par le bas

les idéologies dites de gauche (justice sociale, participation, coopération), que dans celles de droite (traditions, autonomie, efficacité). C'est donc, en quelque sorte, dans un mouvement de juste retour du balancier que s'inscrit, selon les chercheurs, l'engouement présent pour la décentralisation.

Quelques arguments relativement solides en faveur de la décentralisation gouvernementale reviennent fréquemment dans le discours :

1. Devant la mondialisation, l'État-nation, érodé de certains pouvoirs, doit s'appuyer sur ses autorités territoriales (locales, périphériques, régionales, etc.) afin de contrebalancer son affaiblissement.
2. L'état des finances publiques discrédite le modèle de gestion centralisée des dernières décennies. Les organisations décentralisées seraient moins bureaucratiques, plus près des besoins des clients, plus efficaces, etc.
3. Démobilisé devant le domaine public, le citoyen est davantage client qu'acteur. La décentralisation pourrait revaloriser, à la base, l'esprit de la collectivité qui génère sens, valeurs et engagement réel.
4. L'implication des individus dans l'organisation de leur collectivité territoriale est un gage d'épanouissement, d'émancipation et de réalisation.
5. La persistance des inégalités de développement entre les territoires qui composent le Québec questionne les effets réels de l'intervention descendante de l'État et sa capacité régulatrice, dans un contexte de reprise conjoncturelle.
6. La proximité entre les gouvernants et les gouvernés permet un meilleur respect des goûts, des besoins et des préférences de ces derniers. L'imputabilité politique des décideurs est aussi gage d'une gestion plus efficace.

Or, il existe d'autres arguments, tout aussi solides, pour sensibiliser aux limites de l'appropriation territoriale nécessaire à la décentralisation :

1. L'ancrage territorial : la présence de quatre catégories de territoires (municipalités, MRC, régions, et les relativement nouvelles

zones spécialisées d'activités économiques similaires) s'avère beaucoup de structures pour la faible population et la vaste superficie du Québec, et entraîne des divisions.

2. Le déficit démocratique : il y a peu d'élus parmi les décideurs à l'échelon régional, encore moins à celui des MRC. La fonction d'élu est d'ailleurs très peu valorisée, et les taux de participation électorale sont bas. Il y a donc un manque de leadership pour s'approprier de nouvelles responsabilités et de nouvelles avenues de développement territorial qui découleraient d'une décentralisation.

3. L'insuffisance des moyens : Les territoires du Québec n'ont que très peu de ressources autonomes pour se prendre en main, le pouvoir réglementaire des localités et des MRC étant plutôt dissuasif que proactif.

4. L'absence d'un système global de planification territoriale : à l'échelle régionale, les différentes agences publiques possèdent leur plan d'action et leurs stratégies. Certains plans territoriaux embrassent plus large et effectuent une coordination intersectorielle, mais il n'existe pas une vision collective, unique et unanime des enjeux.

Ainsi, en bout de ligne, résident quelques paradoxes : le gouvernement se dit ouvert à la décentralisation. Plusieurs initiatives de décentralisation en émanent d'ailleurs, dont les MRC. Plusieurs organisations et régions revendiquent également la décentralisation, mais, indiquent les auteurs, leur demande n'est accompagnée que de peu de projets précis et articulés. Qui plus est, on note que les organisations souhaitent concevoir elles-mêmes cette décentralisation, et non se la faire imposer par le gouvernement. On souhaite également s'assurer que les moyens financiers et l'expertise accompagnent les pouvoirs dévolus, ce qui ne fut pas toujours le cas dans le passé.

Les auteurs posent également la question de la capacité réelle des régions, MRC et particulièrement des municipalités, les plus petites de surcroît, à accueillir de nouvelles responsabilités. De manière prudente, ils avancent que la structure des MRC serait, en théorie, la mieux placée pour être le

« Pour les analystes qui ont suivi de près le débat sur la décentralisation gouvernementale au Québec depuis 35 ans, un constat d'imprécision apparaît clairement. On s'entend facilement pour revendiquer l'application d'un principe qui possède de multiples vertus. Il devient fort difficile, cependant, de s'entendre précisément sur le contenu et les modalités d'application d'une politique spécifique de décentralisation gouvernementale ».

lieu d'une décentralisation des pouvoirs. « Vingt ans après leur coup d'envoi, on constate clairement, à l'échelle des territoires MRC, une dynamique de construction institutionnelle apte à l'appropriation territoriale de plusieurs facteurs de développement. (...) Il existe un degré d'autonomie financière et décisionnelle ainsi qu'un pouvoir réglementaire à cet échelon. Il apparaît aussi que ces collectivités offrent un bon équilibre entre la proximité nécessaire à l'appropriation territoriale de facteurs et la masse critique de clients essentielle à sa pérennité communautaire ».

Ils posent toutefois cette question : les régions, et Québec, sont-ils réellement prêts pour la décentralisation des pouvoirs ? Après avoir fait la liste de nombreux documents promis, mais non publiés par le gouvernement, des hésitations de plusieurs ministres sur le sujet, de la confusion observée dans les régions entre les notions de décentralisation et de régionalisation, du peu de projets concrets sur la table, la question est posée. Les régions ne souhaitent-elles pas, au fond, négocier une nouvelle forme de partenariat avec l'État ? Une véritable politique de développement régional ne pourrait-elle pas calmer certains irritants ? Bref, on rappelle que la décentralisation est un moyen, parmi d'autres, pour développer les régions du Québec.

## INNOVATION

# FAIRE DIFFÉREMENT

**Au sein des établissements manufacturiers ayant au moins 20 employés et un revenu brut d'au moins 250 000 \$, on estime que les deux tiers des entreprises présentes en l'Abitibi-Témiscamingue sont innovantes.**

Elles consacrent, en moyenne, 8 %<sup>1</sup> de leurs dépenses totales à l'innovation, qui s'applique à leurs produits (20 %), leurs procédés (19 %) ou encore aux deux à la fois (27 %).

### La propriété intellectuelle

Parmi les entreprises qui misent sur l'innovation dans la région, 90 % protègent leur propriété intellectuelle, soit significativement plus que ce qui s'observe en moyenne au Québec (82 %). Cette protection peut prendre différentes formes : brevets, secrets commerciaux, droits d'auteurs et marques de commerce. Le quart (28 %) des entreprises innovantes possèdent également des ententes de collaboration avec d'autres entreprises, universités, laboratoires et gouvernements, facilitant leur accès aux connaissances et technologies disponibles pour innover de manière efficiente.

### Le capital de risque

Parmi les entreprises innovantes de la région, la moitié (48 %) ont recours à des sources externes de financement pour leurs activités liées à l'innovation. Les investissements en capital de risque se sont d'ailleurs élevés à 4,5 M\$ en 2005 en Abitibi-Témiscamingue, bénéficiant à neuf entreprises. Les sociétés de capital de risque fournissent aux entreprises une expertise ainsi qu'un réseau permettant d'accélérer leur croissance.

### Les crédits d'impôt

Les entreprises de la région sont relativement nombreuses à bénéficier des différents crédits d'impôt pour la recherche et développement. Au palier provincial, 60 % des entreprises innovantes de la région ont touché des crédits. Ce pourcentage grimpe à 76 % pour les crédits fédéraux.

## INDICATEURS DE L'INNOVATION EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Indicateurs	Année (s)	Valeur
• Nombre d'établissements actifs en R-D	2003	79
• Pourcentage d'entreprises innovantes	2002-2004	65,7 %
• Pourcentage des dépenses totales consacrées à l'innovation dans les entreprises innovantes	2004	8,3 %
• Pourcentage des entreprises innovantes qui protègent leur propriété intellectuelle	2002-2004	89,7 %
• Pourcentage d'entreprises innovantes qui ont utilisé des sources externes de financement	2002-2004	48,1 %
• Investissements en capital de risque	2005	4,5 M\$
• Nombre d'entreprises bénéficiaires de capital de risque	2005	9
• Pourcentage d'établissements innovateurs qui ont bénéficié du crédit d'impôt québécois pour la R-D	2005	58,9 %
• Pourcentage d'établissements innovateurs qui ont bénéficié du crédit d'impôt fédéral pour la R-D	2005	76,0 %

1. Estimation à utiliser avec précaution.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, **Tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation du Québec, édition 2007.**

## SORTI DES PRESSES

Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue, **Portrait 2007 des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue**, 2007.

Institut de la statistique du Québec, **Bulletin statistique régional**, volume 4, numéro 1, 2007.

Collini, Mariella, **Portrait de l'économie (version révisée)**, Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2007.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, **Annuaire téléphonique des organismes scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec 2007-2008**.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, **Les professeures et les professeurs dans les établissements universitaires québécois : Faits saillants de l'Enquête sur le personnel enseignant de 2005-2006**, 2007.

Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue et Centre de Femmes du Témiscamingue, **Répertoire d'emplois traditionnellement masculins de l'Abitibi-Témiscamingue**, 2007.

Blanchette, Luc, **AVIS sur l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec**, Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue, 2007.

Chaire de Tourisme UQAM, **La pratique du camping au Québec - Portrait de la situation**, 2007.

Société de l'assurance automobile du Québec, **Les infractions et les sanctions reliées à la conduite d'un véhicule routier 1997-2006**, 2007.

Chaire de recherche du Canada en développement rural, Centre de recherche sur le développement territorial, Université du Québec à Rimouski, **La propriété locale des entreprises, la relève entrepreneuriale et le développement des collectivités**, 2005.

Hyperliens vers ces documents : [www.observat.qc.ca/trouvailles.htm](http://www.observat.qc.ca/trouvailles.htm)



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue  
170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774  
Télécopieur : 819 797-0960  
[www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous : [observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)  
ISSN : 1913-1321 (En ligne)  
1 350 abonnés

Rédaction  
Julie Thibeault : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)

Collaboration  
Mariella Collini : [mariella@observat.qc.ca](mailto:mariella@observat.qc.ca)  
Lili Germain : [lili@observat.qc.ca](mailto:lili@observat.qc.ca)